



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Agence RTM des Alpes du Sud  
Service RTM des Hautes-Alpes



Affaire suivie par : Matthieu CHANEY

Tél : 07.78.57.82.53

Mél : matthieu.chaney@onf.fr

M. le Préfet des Hautes-Alpes  
Préfecture des Hautes Alpes  
32 rue St Arey  
05 000 GAP

Briançon, le 18 juillet 2024

N. Réf : 2024-ONF-RTM 05-0039 / MC

V. Réf :

Commune Cervières et Château-Ville-Vieille

Localisation Pic de Rochebrune (site BDRTM SI\_23660)

e

**Objet : Exposition à l'aléa de chute de pierres du secteur Pic de Rochebrune - Col des Portes.**

Lors d'une réunion au siège du Parc naturel régional du Queyras, le 20 juin à Arvieux, vos services ont sollicité notre avis quant au niveau d'exposition du secteur Pic de Rochebrune / col des Portes à l'aléa de chutes de pierres. Cette demande fait suite à une série d'évènements ayant affecté le versant ouest du Pic de Rochebrune depuis février 2023.

Voici les éléments que nous pouvons apporter, d'après plusieurs observations du site, terrestres et aériennes, menées depuis le premier épisode.

*Nb* : l'évolution géomorphologique du massif de Rochebrune ne pouvant être prédite les indications données ici peuvent être remises en cause à tout moment en cas de nouveau mouvement de terrain significatif.

# 1 SITUATION ET ILLUSTRATIONS

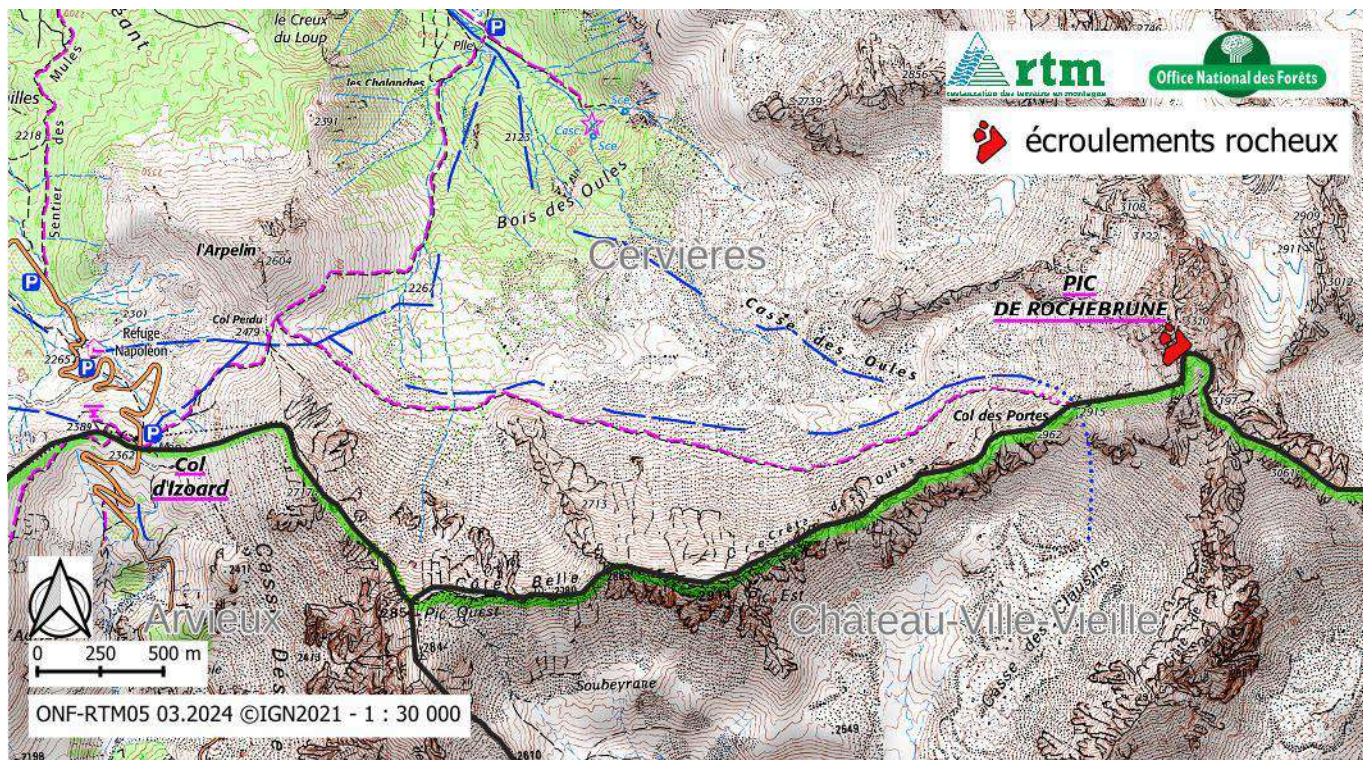


fig. 1 : localisation du site sur fond IGN

Le sommet du Pic de Rochebrune se trouve sur le territoire communal de Cervières (Hautes-Alpes) tout près de la limite avec Château-Ville-Vieille. Il culmine à 3320 m et fait l'objet de nombreuses ascensions par son flanc ouest, via un couloir rocheux qui mène du col des Portes jusqu'à une brèche au Sud du sommet, et de là au point culminant, par une voie facile d'alpinisme rocheux. Cet itinéraire est non balisé.

Un sentier balisé passe à proximité de la face ouest, reliant le col d'Isoard au col des Portes, d'où le cheminement peut se poursuivre vers Château-Ville-Vieille pour effectuer le tour du massif.

## 2 RAPPEL DES FAITS

Sans détailler les événements plus anciens ayant affecté le Pic de Rochebrune, on peut signaler les plus récents et significatifs :

- Le 8 février 2023, un éboulement important est signalé, bien visible à longue distance par la trace laissée sur le manteau neigeux et l'avalanche qu'il a déclenchée.
- En juillet 2023, de nouveaux éboulements se produisent, en particulier le 23.
- Le 12 août 2023, des éboulements sont signalés, et nécessitent l'intervention du secours en montagne pour porter assistance à des personnes bloquées à proximité, effrayées par le phénomène. A la suite de cet épisode, un arrêté d'interdiction d'accès au secteur est pris par les maires de Cervières et de Château-Ville-Vieille. Une reconnaissance de terrain permet de repérer une fissure active délimitant une vaste aiguille en voie de décrochement.
- A la fin du mois de septembre 2023, l'aiguille identifiée finit par s'écrouler (volume mobilisé de l'ordre de plusieurs milliers de mètres cube).
- Au moins un épisode de purge est observé après l'écroulement principal, au printemps 2024.

### 3 EXPOSITION RESIDUELLE

Les phénomènes observés depuis début 2023 affectent le versant ouest et ont approché le sentier du col Perdu au col des Portes. Néanmoins, aucun de ces phénomènes n'a atteint le sentier.

Concernant la voie normale d'accès au sommet du Pic de Rochebrune, bien qu'à proximité immédiate, elle n'a pas non plus été strictement touchée par ces phénomènes.

L'éroulement principal de l'aiguille fin septembre 2023 n'a également pas atteint la voie normale ni le sentier (altitude minimale atteinte : 2750 m ; distance du sentier : environ 50 m pour les trajectoires les plus rapprochées).



*fig. 2 : situation des éboulements, du sentier et de la voie normale (photo RTM05 4/10/23)*

Après l'éroulement des principales parties instables et en l'absence d'indice visible de nouveau mouvement en dehors des purges résiduelles ponctuelles, le niveau d'exposition des itinéraires est revenu à un niveau semblable à ce qu'il était auparavant.

La Cheffe de Service,

Marie-Pierre MICHAUD

**Copies :** PNRQ

DDT-SAS